

Réf: Dossier 264636

Avis de constitution

SOCIETE « HASSAN ASSAINISSEMENT »

Siège Abidjan Port Bouet Gonzagueville
précisément au quartier Californie Lot 01 Ilot 10., Lot 01,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HASSAN ASSAINISSEMENT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

ASSAINISSEMENT BIOENERGIES;

PRESTATIONS DIVERSES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port Bouet Gonzagueville
précisément au quartier Californie Lot 01 Ilot 10., Lot 01,
Ilot 10

Dirigeant(s) M ALASSANI TOFIG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12334 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80209/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

